

► Information générale

Cours	
Titre	Colloque en neurosciences
Sigle	NSC6044-6045
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=192688
Faculté / École / Département	Faculté de Médecine / Département de neurosciences
Trimestre	Automne
Année	2025
Mode de formation	Hybride (en présentiel et en ligne)
Déroulement du cours	30 minutes de discussion avec les professeurs responsables, 1h de discussion avec un conférencier, présence à la conférence (10h-13h ; pause de 11:30-12:00)
Charge de travail hebdomadaire	2h30 de discussion ; lecture de 1 article scientifique et préparation de questions

Enseignant	
Nom et titre	Nicole Leclerc, Ph.D.
Coordonnées	Nicole.leclerc@umontreal.ca
Disponibilités	Il est fortement recommandé de me contacter par courriel afin de prendre un rendez-vous

Enseignant	
Nom et titre	Martine Tétreault, Ph.D.
Coordonnées	martine.tetreault@umontreal.ca
Disponibilités	Il est fortement recommandé de me contacter par courriel afin de prendre un rendez-vous

Enseignant	
Nom et titre	Matthew Perich, Ph.D.
Coordonnées	matthew.perich@umontreal.ca
Disponibilités	Il est fortement recommandé de me contacter par courriel afin de prendre un rendez-vous

Enseignant	
Nom et titre	Anthony Flamier
Coordonnées	Anthony.flamier@umontreal.ca
Disponibilités	Il est fortement recommandé de me contacter par courriel afin de prendre un rendez-vous

Description du cours	
Description simple	Les objectifs de ce cours sont de vous aider à tirer meilleur profit des conférences en neurosciences (en augmentant vos connaissances, en aiguisant votre sens critique et en stimulant votre participation active aux discussions avec les conférenciers).

Place du cours dans le programme

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Les objectifs de ce cours sont de vous aider à tirer meilleur profit des conférences en neurosciences (en augmentant vos connaissances, en aiguisant votre sens critique et en stimulant votre participation active aux discussions avec les conférenciers).

Objectifs d'apprentissage

- Amélioration des capacités de comprendre, résumer et critiquer les articles scientifiques en neurosciences
- Amélioration des capacités à formuler clairement des questions pertinentes et constructives dans le contexte de conférences scientifiques
- Amélioration des capacités d'écrire un travail synthèse et d'opinion sur une thématique de recherche en neurosciences

► **Calendrier**

Séances	Endroit / Étab. d'accueil	Invité
2025-09-12 10h00 à 12h00 Semaine 1	Campus	Introduction
2025-09-19 10h00 à 12h00 Semaine 2	Campus	Jon Sakata
2025-09-26 10h00 à 12h00 Semaine 3	Sainte-Justine (Amphithéâtre Justine Lacoste-Beaubien)	Panagiotis Roussos
2025-10-03 10h00 à 12h00 Semaine 4	Campus (Salle 1120, Pavillon Desmarais)	Eiman Azim
2025-10-10 10h00 à 12h00 Semaine 5	Campus (Salle 1120, Pavillon Desmarais)	Adam Walker
2025-10-17 10h00 à 12h00 Semaine 6	Campus (Salle 1120, Pavillon Desmarais)	Anna Devor
2025-10-24 10h00 à 12h00 Semaine 7	Campus (Salle 1120, Pavillon Desmarais)	À déterminer
2025-10-31 10h00 à 12h00 Semaine 8	CRCHUM (Amphithéâtre, 5 ^{ième} étage)	Silke Cresswell
2025-11-07 Semaine 9	Sainte-Justine (Amphithéâtre Justine Lacoste-Beaubien)	Susan Dymecki
2025-11-14 10h00 à 12h00 Semaine 10	SFN	
2025-11-21 10h00 à 12h00 Semaine 11	CRCHUM (Amphithéâtre, 5 ^{ième} étage)	Eran Hornstein
2025-11-28 10h00 à 12h00 Semaine 12	CRCHUM (Pavillon A)	Dr Gabor Kovacs
2025-12-05 10h00 à 12h00 Semaine 14	Campus (Salle 1120, Pavillon Desmarais)	À déterminer

2025-12-12 10h00 à 12h00 Semaine 14	CRCHUM (Amphithéâtre, 5 ^{ième} étage)	Thomas Papouin
2025-12-19 10h00 à 12h00 Semaine 14	Remise du travail	

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Méthodes	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Participation questions à remettre	Une question/critique est à remettre au plus tard le vendredi avant 15:00. La note de participation tiendra compte de la qualité de vos questions.	Évaluation hebdomadaire	40% de la note finale
Participation en classe	Participation en classe sous forme de discussion. Il est attendu que les étudiants participent à 8 classes minimum. Cependant les étudiants doivent assister aux 12 conférences sinon une pénalité de 20% sur la note globale de participation sera appliquée pour chaque conférence manquée.	Évaluation hebdomadaire	20% de la note finale
Travail écrit	Pour le travail écrit, vous devez choisir 1 séminaire par session, et en faire un compte-rendu critique. Le compte-rendu peut porter sur l'un des articles, les deux articles ou la conférence. Plus de précisions sont disponibles dans le document 'Guide de travail écrit, disponible sur Studium.	2025-04-11	40% de la note finale

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez-vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen

Pour l'évaluation de la participation, une absence non justifiée sera pénalisée d'une demie lettre (A+ → A), 2 absences seront pénalisées par une lettre (A → B) et trois absences donnent un F pour la note de participation. Seules les absences pour cause de maladie (confirmée par billet médical) ou la participation à un congrès scientifique national ou international comme présentateur (1^{er} auteur des travaux avec confirmation par le directeur de recherche que l'étudiant est en charge de la présentation orale ou par affiche) sont considérées comme justifiées. Pour les congrès scientifiques, une seule présentation par session est acceptée comme une absence justifiée.

Un étudiant ayant un test positif pour la COVID-19 devra s'absenter du cours et ne pourra revenir que lorsqu'il aura terminé la période d'isolation de 5 jours et obtenu un résultat négatif. Afin de ne pas être pénalisé pour la participation, les étudiants auront la possibilité d'écrire 2 pages décrivant les travaux présenter dans les deux articles.

Pour l'évaluation du travail écrit, Tout travail remis en retard sans motif valable* entraînera une pénalité de 10% de la note totale du travail. Par ailleurs, le travail devra être remis dans les 24 heures qui suivent la date prévue de la remise du travail, sinon la note accordée au travail sera de 0.

* Selon la définition du règlement pédagogique de la FESP, par motif valable, on entend un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure ou une maladie attestée par un certificat médical.

Chat GPT ou tous les outils IA ne peuvent pas être utilisés. Nous procéderons à des vérifications et les étudiants qui en auront fait usage, seront pénalisés.

Matériel autorisé	Aucune restriction
Seuil de réussite exigé	La note minimale de passage dans le cours est de 60% ou 2,0 / 4,3 ou C.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription 2025-09-17

Date limite d'abandon 2025-11-07

Fin du trimestre 2025-12-23

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

► Ressources

Ressources obligatoires

Documents Guide de travail écrit (disponible dans le cours sur Studium)

**Ouvrages en réserve
à la bibliothèque**

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources et logiciels bibliographiques <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services des bibliothèques UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>